



**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, au deuxième étage (dans la salle de la FADOQ) à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 26 août 2019 à 19 h 30.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Marc Ouellet	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
M <sup>me</sup> Linda Morin	siège #3
M <sup>me</sup> Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
M. Jean-François Lauzier	siège #6

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M<sup>me</sup> July Bédard, directrice générale, secrétaire-trésorière, est présente à cette séance.

---

**NOUS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, NOUS ENGAGEONS À AGIR AVEC HONNÉTÉTÉ ET INTÉGRITÉ, DANS LE RESPECT DES LOIS QUI NOUS GOUVERNENT ET À PRENDRE DES DÉCISIONS EN TOUTE IMPARTIALITÉ POUR LES INTÉRÊTS DES CITOYENS ET CITOYENNES DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, TOUT EN ASSURANT UNE SAINTE GESTION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE SON DÉVELOPPEMENT.**

---

#### **CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est constaté que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du conseil et mention en est faite au procès-verbal.

163-08-19

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR M. STEEVE PAQUET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

164-08-19

#### **ADJUDICATION DE CONTRAT ET AUTORISATION DE NÉGOCIATION POUR LE PROJET DE LA MAISON DE LA CULTURE DESJARDINS**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a comme projet le réaménagement de la bibliothèque municipale afin de la transformer en Maison de la Culture Desjardins;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu une subvention afin de réaliser le projet;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de cinq entreprises et qu'une seule d'entre elles a soumissionné sur le projet soit Alain M.&M. Ltée;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a mandaté la firme AUpoint par la résolution # 057-03-19 afin de l'accompagner tout au long de la démarche du projet;

IL EST PROPOSÉ PAR MME. SYLVIE DUCHESNEAU  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** les membres du conseil accordent le contrat à la compagnie M. & M. Ltée sous condition d'atteindre les objectifs budgétaires suite aux négociations;

**D'AUTORISER** Mme Sonia Renée Batres, architecte de la firme AUpoint à négocier avec l'entrepreneur afin d'atteindre les objectifs budgétaires du projet.

165-08-19

---

**ADJUDICATION DE CONTRAT ET AUTORISATION DE NÉGOCIATION POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT D'UN PARC DE LA FAMILLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a comme projet la construction et l'aménagement d'un Parc de la Famille;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu des subventions afin de réaliser une partie du projet;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un appel d'offres publique et que trois entreprises ont soumissionné sur le projet soit :

- Qualité Construction CDN Ltée;
- Deric Construction Inc.
- Construction Côté et Fils inc.

**CONSIDÉRANT QUE** le plus bas soumissionnaire est Construction Côté et Fils;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a mandaté la firme AUpoint par la résolution # 057-03-19 afin de l'accompagner tout au long de la démarche du projet;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC OUELLET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** les membres du conseil accordent le contrat à la compagnie Construction Côté et Fils sous condition d'atteindre les objectifs budgétaires suite aux négociations;

**D'AUTORISER** Mme Sonia Renée Batres, architecte de la firme AUpoint à négocier avec l'entrepreneur afin d'atteindre les objectifs budgétaires du projet.

166-08-19

---

**RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES COLLECTIVES**

**CONSIDÉRANT QUE** la date d'échéance de la couverture d'assurances collectives des employés municipaux arrive à échéance le 1 septembre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** l'analyse de renouvellement fait par Robin Veilleux Assurances et Rentes Collectives Inc. satisfait les membres du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS LAUZIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** les membres du conseil autorisent, Mme July Bédard, directrice générale, secrétaire-trésorière, à signer le document d'acceptation des conditions de renouvellement avec Desjardins Assurances/ SSQ Groupe Financier (DMA) pour une durée de 12 mois.

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

*(Temps alloué : 30 minutes)*  
Début : \_\_ h \_\_ - Fin : \_\_ h \_\_

Aucune personne s'est prévalué de son droit à ce moment :

La période de questions peut être vue et entendue sur l'enregistrement de cette séance disponible sur le site Internet de la Municipalité au :  
[www.ste-christine.qc.ca](http://www.ste-christine.qc.ca)

**167-08-19**

---

---

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé de lever l'assemblée à 19 h 34 par M. Steeve Paquet.

---

Raymond Francoeur  
**Maire**

---

July Bédard  
**Directrice générale, secrétaire-  
trésorière**